



Procès-verbal de la première AG du 6 septembre 2022

Le Président rappelle qu'il a convoqué cette première Assemblée Générale (après l'AG constitutive du 24/05/2022) par courriel le 18 août avec communication de l'ordre du jour. Il constate que la procédure de convocation de cette AG (art 16 des statuts) ainsi que le quorum requis (1/4 des membres selon art 17 des statuts) sont respectés. Il constate aussi que tous les membres du Conseil d'Administration sont présents, fait signer la feuille de présence et ouvre la séance à 14:00.

1. Approbation du CR de l'AG constitutive du 24/05/2022
2. Rapport moral du Président
3. Bilan sportif par Anja Giraud
4. Compte rendu financier par le trésorier : approbation des comptes de l'exercice saison 2021 – 2022 (Art. 16)
5. Informations sur les indemnités des parents ou membres du CA
6. Présentation du budget prévisionnel saison 2022 – 2023
7. Présentation des tarifs saison 2022 – 2023
8. Approbation du RI (Art. 24)
9. Contrat d'Engagement Républicain (CER)
10. Présentation de l'organisation de la saison 2022 – 2023
11. Questions diverses

Le Président demande de se prononcer sur cet ordre du jour.

Votants : 3 Exprimé : 3
Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0
Résolution acceptée à l'unanimité.

.1 Approbation du CR de l'AG constitutive du 24/05/2022

Le Président remercie vivement la secrétaire pour la rédaction de ce compte-rendu qui a été la pièce maîtresse de la constitution de notre association. Aucun des membres n'ayant de question, il propose de passer au vote.

Votants : 3 Exprimé : 3
Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0
Résolution acceptée à l'unanimité.



.2 Rapport moral du Président

Le Président indique lors de cette première AG du 6 septembre 2022 avec émotion qu'il s'agit du premier rapport moral de notre association et que les activités sportives ne débiteront que demain. Il tient toutefois à présenter le travail effectué par le Conseil d'Administration ces quatre derniers mois qui ont conduit, grâce à environ 4000 EURO de dépenses promotionnelles, à ces perspectives très encourageantes.

LE CTS a été enregistré en Préfecture de l'Isère et dispose du numéro de SIRET en bas de page. La publication au JO a eu lieu le 31 mai 2022 sous le numéro 500 en Sous-Préfecture de Vienne. Le compte bancaire au Crédit Agricole est fonctionnel. Les démarches suivantes ont été effectuées comme suit :

23 juin 2022 :	Obtention de la qualité d'Intérêt Général (rescrit)
04 juillet 2022 :	Affiliation à la fftda
18 juillet 2022 :	Enregistrement à ligue AURA de Taekwondo
18 juillet 2022 :	Enregistrement pass'sport national
18 juillet 2022 :	Enregistrement carte tattoo (département 38)
18 juillet 2022 :	Enregistrement pass'région (Région AURA)
18 juillet 2022 :	Enregistrement ANCV (chèques vacances)
01 septembre 2022 :	Prise d'assurance MACIF et début des activités
07 septembre 2022 :	1 ^{er} entrainement (demain)

Conformément à la huitième résolution de l'Assemblée Générale constitutive du 24 mai 2022, tous les membres du bureau étaient habilités à effectuer ces démarches et les ont effectuées opérationnellement. Il est rappelé que conformément à la septième délibération de l'Assemblée Générale constitutive du 24 mai 2022, Anja GIRAUD (titulaire du DIF) représente le club conformément au code du sport et est nommé Entraîneur Principal.

L'association est affiliée à la fftda et le contrat d'engagement républicain (CER loi 2021-1109 du 24/08/2021) va être signé ce jour sous réserve de la résolution 9.

A ce jour le club a répertorié 80 intéressés répartis en :

a. Bambins	11
b. Petits	35
c. Ado/adultes	34

La parité hommes/femmes des adhérents (intéressés) est aussi respectée.

Le Président précise que le site internet www.taekwondo38.jimdfree.com est lancé, que nous sommes sur la revue des associations de Sillans (livret sorti en aout) ainsi que sur le site de la mairie www.mairie-sillans.com.

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216

Affilié FFTDA CL380xxx en cours

Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdfree.fr

IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878

Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr

Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07

Club de Taekwondo de Sillans (CTS Taekwondo)
c/o Harsen Bouacha
65 Rue Paul Bert
38140 Izeaux



L'association est déjà référencée sur les sites suivants :

Solocal (ex pages jaunes)

www.sports-et-loisirs.fr

www.societe.com

www.net1901.org

www.besport.com (en cours)

www.letekwondoiste.fr

www.gralon.net

www.webmaterial.com

www.kompass.com (KompassID FRA09J4VT)

www.lecoindesassos.fr

www.planetekiosque.com

www.telephone.city

www.info-associations.com

www.flaner-bouger.fr

www.petifute.com

www.eterritoire.fr

Le premier article du Dauphiné Libéré est paru le 3 juin 2022.

L'association occupe actuellement les deux premières pages de recherche sur google ;

Le Président tient à faire remercier par cette Assemblée Générale l'équipe de la Mairie de Sillans qui a tout mis en œuvre pour permettre la création de cette association.

Un entretien avec l'EPCI Bievre-Isere (Mme Delphin-Poulat et M. Michel Veyron, VP de BIC) a eu lieu le jeudi 16 juin 2022. L'intérêt de l'EPCI de monter une activité pour les moins de six ans est quasi inexistante et la lettre de son ex-président ref 22-283 était purement administrative. La Communauté de Communes n'est pas encore organisée professionnellement pour promouvoir de nouvelles activités sportives de haut-niveau. Une part du site de Bievre Isere pourrait être prévue dans les années à venir pour promouvoir les clubs dynamiques. L'EPCI se concentre plus sur l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour l'Education Nationale. A noter que même la remise des trophées du sport n'aura pas lieu en 2022. En revanche nous serons maintenant invités aux prochaines manifestations organisées par l'EPCI.

La participation à notre premier forum des Associations de Sillans a été très encourageante !

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216

Affilié FFTDA CL380xxx en cours

Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdo.free.fr

IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878

Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr

Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07

Club de Taekwondo de Sillans (CTS Taekwondo)
c/o Harsen Bouacha
65 Rue Paul Bert
38140 Izeaux



Parmi les activités à venir :

- Forum des associations La Frette (Anja)
- Affiche club affilié à coller en Septembre (environ 15)
- Flyer à la piscine Aqualib
- Lettres aux élus

Plusieurs idées sur la fête du club ont été débattues lors du dernier CA : couscous, brochettes, agneau rôti. Le concept définitif reste toutefois à réfléchir, entre autres : invitation de clubs amis, démonstration de Poomse, allocution de Francis Serrano ou de Frédéric Barberis, timing, organisation financière (200 EURO de "bénéfice " sont budgétés !)

En accord avec Maître My Youansamouth, Anja propose de participer à la fête de Noël du club USSE. Le bureau permanent se chargera de la préparation de cet événement.

Le Président informe aussi des dates suivantes (hors événements sportifs) arrêtées en CA et déclarées en mairie. :

Fête du club : dimanche 28 mai 2023
AG mercredi 21 juin 2023

La secrétaire remercie le Président pour son rapport et toutes ses activités. Elle profite de cette occasion pour le remercier aussi au nom du CA pour son travail très collégial. Comme il n'y a pas de question propose de passer au vote d'approbation

Votants : 3 Exprimé : 3
Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0
Résolution acceptée à l'unanimité.

Le Président remercie les adhérents de la confiance qu'il lui accorde et informe que ce rapport moral sera publié et utilisé comme premier rapport moral pour toutes les demandes officielles.

.3 Bilan sportif 2021/2022 par Anja Giraud

La Présidente du Comité Technique (Anja Giraud) précise que comme elle est actuellement seule entraîneur habilitée l'association devra limiter les adhésions à 100 personnes, chiffre qui semble à ce jour atteignable.

Elle précise que la saison ne commencera que demain et que trois, voir éventuellement quatre, entraînements sont prévus comme suit :

Lundi 16H45 – 17H45 (peut-être, enfants Salle Poly)

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216

Affilié FFTDA CL380xxx en cours

Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdo.free.fr

IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878

Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr

Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07

Club de Taekwondo de Sillans (CTS Taekwondo)
c/o Harsen Bouacha
65 Rue Paul Bert
38140 Izeaux



Mercredi 09H00-10H00 (Babys Salle Poly)
Mercredi 18H00 – 19H30 (Ado/Adultes PS des Fêtes)
Jeudi 16H45-17H45 (enfants Salle Poly)

Elle précise aussi que la Petite salle des fêtes risque d'être inadaptée s'il y a plus de 35 participants le mercredi soir.

Elle précise que les dates de passage de ceinture ont été arrêtées comme suit :

1^{er} passage de ceinture : samedi 3 décembre 2022

2^{ème} passage de ceinture : dimanche 25 juin 2023

Anja précise aussi qu'elle a effectué une demande d'agrément académique pour que le club puisse agir en milieu scolaire. Elle précise aussi avoir remis au Président son attestation d'honorabilité conformément aux nouvelles dispositions de la fftda.

Le Président remercie la Présidente du Comité Technique pour son rapport et toutes ses activités. Comme il n'y a pas de question, il propose de passer au vote d'approbation

Votants : 3 Exprimé : 3
Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0
Résolution acceptée à l'unanimité.

La Présidente du Comité Technique remercie les adhérents de leur confiance. Le Président informe que ce bilan sportif sera publié et utilisé comme premier bilan sportif pour toutes les demandes officielles de subventions ou d'agréments.

.4 Compte rendu financier par le trésorier : approbation des comptes de l'exercice saison 2021 – 2022 (Art. 16)

Le trésorier précise qu'il a mis en place le Plan Comptable de l'association. Pour l'exercice clos le 31/08/2022, la somme des recettes se montent à 3.929,63 EURO et la somme des dépenses à 3.844,54 EURO. Le solde positif de 85,09 EURO sera utilisé pour les investissements de plastrons et casques lors de l'attribution de la subvention au Conseil Départemental.

Au 31/08/2022, La caisse liquide est nul et la valeur sur le relevé du compte bancaire est de 480 EURO. Il est à noter que 3 chèques (d'un montant total de 394,91 EURO) sont en attente de paiement, si bien que le solde théorique de 85,09 EURO correspond juste à la prime d'assurance MACIF réglable le 05/09/2022 pour la fin de l'année civile.

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216
Affilié FFTDA CL380xxx en cours
Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdo.free.fr
IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878
Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr
Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07



Le trésorier informe, qu'il va effectuer un arrêté des comptes officiels et le soumettre au prochain CA.

Il informe aussi, que tout membre de l'association est en droit de vérifier les comptes et les soldes bancaires durant 10 ans. Le trésorier se tient avec le Président à la disposition des requérants pour développer les comptes.

Le Président remercie le trésorier pour son travail engagé avec tous les organismes de paiement et institutionnels.

Le Président demande que l'AG donne un quitus provisoire au trésorier. et comme il n'y a pas de question, il passe au vote.

Votants : 3 Exprimé : 3

Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité.

.5 Informations sur les indemnités des parents ou membres du CA

Le président informe qu'aucun membre du CA n'a perçu d'indemnité sur l'exercice écoulé.

Il précise aussi que l'association a remboursé à Anja GIRAUD 50,00 EURO correspondant à son inscription au CQP selon facture délivrée par la fftda.

Comme il n'y a pas de question, le Président demande de passer au vote.

Votants : 3 Exprimé : 3

Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité.

.6 Budget prévisionnel

Le trésorier a présenté au CA le premier budget 2022/2033. Il estimait que le club pourrait avoir 47 licenciés et être équilibré avec 10.155 EURO de recettes et dépenses. Le trésorier précise qu'il fera un nouveau prévisionnel en novembre car ces chiffres semblent être largement dépassés en raison de l'activité marketing du club.

Le Président précise qu'il a déjà utilisé ce budget prévisionnel dans les enregistrements légaux qui nous incombent. Il précise aussi qu'il a chargé le trésorier

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216

Affilié FFTDA CL380xxx en cours

Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdo.free.fr

IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878

Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr

Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07



de présenter une version rectificative lors du prochain CA de fin d'année, afin de prendre en compte le nombre réel d'adhérents.

Le Président demande toutefois de voter ce premier budget prévisionnel. Comme il n'y a pas de question, le Président demande de passer au vote.

Votants : 3 Exprimé : 3

Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0

Le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité. Il sera divulgué sur le site internet du club.

.7 Tarifs 2022/2023

La fiche de tarifs 2022/2023, déjà acceptée par le CA est présentée et commentée par le trésorier. Le trésorier précise que le CA propose de réfléchir à un tarif 2023/2024 avec remises pour les adhérents participant activement à la vie du club et / ou présents à l'AG.

De plus le trésorier explique qu'il existe des tarifs sociaux (important pour l'obtention de subventions et pour la reconnaissance d'intérêt Général qui nous permet de pouvoir faire appel au mécéna déductible des impôts (à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20% du revenu imposable). Il présente un système de six réductions :

1. Pour les enfants de moins de 12ans avec QF < 600 EURO
2. Famille nombreuse avec carte
3. Etudiant
4. Allocataire RSA
5. Senior (> 60 ans)
6. Senior (>80 ans)

De plus le trésorier recommande de proposer des tarifs préférentiels pour le SDIS (pompiers) et les élus de la République afin d'augmenter notre nombre d'adultes adhérents. Le premier contact avec M. Genty, Responsable des activités physiques et sportives du SDIS, a été très positif et nous sommes en contact avec les casernes d'Izeaux, St Etienne de St Geoirs, La Frette, La-Côte-Saint-André et Rives.

Le trésorier propose pour les pompiers et pour les élus une réduction de 75% (hors licence).

Il fait remarquer que ces réductions ne modifient pas significativement le budget prévisionnel et ont plus un caractère incitatif et légal.

L'unanimité semblant être acquise, le Président demande de passer au vote.

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216

Affilié FFTDA CL380xxx en cours

Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdo.free.fr

IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878

Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr

Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07



Votants : 3 Exprimé : 3

Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0

La fiche de tarifs et la fiche de tarifs sociaux sont acceptées à l'unanimité.

.8 Règlement Intérieur Général

Le Conseil d'Administration a préparé un premier règlement intérieur et le présente à l'assemblée Générale conformément à l'article 24 des statuts. Il est longuement discuté puis présenté aux votes.

Votants : 3 Exprimé : 3

Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0

La RIG proposé est accepté à l'unanimité. Conformément à l'article 24 des statuts ce RIG est applicable au 07/09/2022, date de début des activités. Il sera aussi alors transmis par le président à la fftda.

.9 Contrat d'Engagement Républicain

Le Président informe les adhérents de sa volonté de signer le CER, qui est pour tous nos adhérents une évidence démocratiques de nos valeurs républicaines. Il demande donc mandat pour signer au nom de l'association et publier par tous les moyens cet engagement républicain.

Après discussion, le Président propose de passer au vote.

Votants : 3 Exprimé : 3

Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0

Le Mandat est accordé à l'unanimité et le Président signe devant l'assemblée le CER.

.10 Présentation de l'organisation de la saison 2022 – 2023

L'AG prend connaissance de la proposition du Conseil d'Administration pour les évènements suivants (déjà présentés dans d'autres résolutions):

Le premier passage de ceinture est prévu le samedi 3 décembre en salle polyvalente. Anja s'occupe de composer un jury avec des hauts-gradés et de préparer des diplômes. Ce passage sera suivi de la remise de ceintures en présence d'élus locaux. Le pot correspondant sera organisé par le Président. Le trésorier

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216

Affilié FFTDA CL380xxx en cours

Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdo.free.fr

IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878

Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr

Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07

Club de Taekwondo de Sillans (CTS Taekwondo)
c/o Harsen Bouacha
65 Rue Paul Bert
38140 Izeaux



reprendra contact avec Michèle Martell du BVH pour les emprunts de matériel nécessaires.

Le CTS participera au Noël des enfants avec notre club ami USSE à St-Egrève. La date sera communiquée par Maitre My en septembre.

La fête du club n'a été programmable que le dimanche de Pentecôte (28 mai) en raison du pucier du 14 mai (BVH Hand) et du week-end de l'ascension le 21 mai. La salle polyvalente et le chapiteau sont réservés, notre capacité d'accueil est donc de 300 personnes. Le Bureau permanent fera une proposition concrète lors du prochain CA.

Le deuxième passage de ceinture est prévu le dimanche 25 juin en salle polyvalente. L'organisation sera faite plus tard car ce passage sera peut-être effectué avec notre club ami USSE en région grenobloise.

En résumé, le bureau propose les cinq événements, pour lesquels les dates sont enregistrées en mairie de Sillans, comme suit :

1 ^{er} passage de ceinture :	samedi 3 décembre 2022
Noël des enfants :	en décembre 2022
Fête du club :	dimanche 28 mai 2023
AG	mercredi 21 juin 2023
2 ^{ème} passage de ceinture :	dimanche 25 juin

Après discussion, le Président propose de passer au vote.

Votants : 3 Exprimé : 3
Pour : 3 Abstention : 0 Contre : 0

Cette organisation est acceptée à l'unanimité.

.11 Questions et Informations diverses

Anja dispose de toutes les clés pour la salle des fêtes et la salle polyvalente. Un réfugié ukrainien a demandé son adhésion au club qui propose de le prendre au prix de la licence de 35 EURO.

La Mairie s'occupe de mettre à notre disposition des armoires pour ranger notre matériel.

La subvention de 2000 EURO du Conseil Départemental est instruite et en attente d'acceptation.

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216

Affilié FFTDA CL380xxx en cours

Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdo.free.fr

IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878

Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr

Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07

Club de Taekwondo de Sillans (CTS Taekwondo)
c/o Harsen Bouacha
65 Rue Paul Bert
38140 Izeaux



Un appel aux dons (déductibles des impôts) sera lancé en novembre pour l'achat de matériel complémentaires. Il sera important de disposer d'un nombre suffisants de raquettes et de paos.

Anja propose aussi que la mairie investisse dans du matériel mutualisé (avec la garderie) pour les babys à la salle polyvalente (matelas souple, banc pour balancer, cheval d'arçon, plinth sport), elle va en parler avec Mylène afin de soumettre un dossier.

A Sillans, ce mardi 6 septembre 2022 à 19H40 le Président constate qu'il n'y a plus de question et clos la première Assemblée Générale. et rappelle l'importance démocratique essentielle de participer activement à cette assemblée et rappelle que la prochaine AG de l'association, avec probablement l'élection de 6 nouveaux membres au CA aura lieu le mercredi 21 juin 2023.

Il souhaite à tous les adhérents une bonne saison sportive

Le Président

La Secrétaire

Siret : 91392669700016 TVA FR25913926697 RNA : W383009216

Affilié FFTDA CL380xxx en cours

Facebook : CTSTaekwondo Internet : www.taekwondo38.jimdofree.fr

IBAN FR76 1780 6003 3404 1818 3396 966 BIC AGRIFRPP878

Président : Harsen Bouacha Courriel : taekwondo38@outlook.fr

Entraîneur : Anja Giraud (CN 2^{ème} DAN) Tél : 06 52 56 69 07